

Commune d'Orp-Jauche - 1350



AVIS DE RECRUTEMENT

d'un agent de développement local de niveau 2+ H/F – CDI – temps-plein

Description de la fonction

Dans le cadre de son travail, l'agent de développement local sera amené notamment à collaborer avec l'agent de niveau 1 dans la mise en œuvre du plan d'action de l'Agence de Développement Local (ADL). Ses missions seront complémentaires à celles du responsable du service et consisteront à :

- développer les partenariats entre particuliers, associations, entreprises et secteur public ;
- accueillir les personnes intéressées par la création d'activités ;
- appuyer le montage de projets créateurs d'emploi ;
- mettre en réseau et structurer le milieu économique local ;
- organiser des journées thématiques au sein de la Maison de l'Emploi.

A ces fins, le candidat devra notamment :

- disposer d'un intérêt pour les problématiques locales (économiques, sociales, environnementales, ...) et le milieu rural ;
- être capable de travailler de manière autonome tout comme en équipe ;
- disposer d'un esprit d'initiative et de responsabilité ;
- être curieux et créatif ;
- faire preuve d'ouverture d'esprit et de polyvalence ;
- disposer de capacités en matière de communication ;
- faire preuve d'une capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;

Le ou la candidat(e) sera amené(e) à participer à des formations spécifiques.

Il/elle devra être titulaire d'un permis de conduire B et disposer d'un véhicule personnel.

Formation(s)

Etre diplômé de l'enseignement supérieur (grade de bachelier ou graduat).

Le ou la candidat(e) disposera également de capacités en matière:

- d'animation de réunion ;
- de contact et d'écoute de publics cibles variés ;
- de gestion de projets ;
- de connaissance du milieu rural ;
- de maîtrise des outils informatiques de base.

Traitement et carrière

Type de contrat : à durée indéterminée – temps-plein (38 heures/semaine).

Salaire : échelle B1 statut RGB (ancienneté valorisable).

La rémunération annuelle brute à 100% est fixée comme suit: 18.026,83 € minimum à 25.012,37 € maximum (échelle RGB B1), allocations réglementaires non comprises.

Conditions de recrutement

Le ou la candidat(e) doit, à la date limite d'inscription, remplir les conditions suivantes :

- être belge ou citoyen de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ;
- être âgé de 18 ans au moins ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d'une conduite irréprochable ;
- satisfaire :
 - à une épreuve écrite organisée par le collège communal permettant d'évaluer les connaissances du candidat compte tenu de la fonction visée ;
 - à une épreuve orale destinée à évaluer la motivation, la maturité du candidat et la comparaison de son profil avec les exigences de la fonction.

Inscription

L'acte de candidature complet doit être envoyé par voie postale ou courrier électronique, **avant le 19/02/2010** (date de la poste faisant foi), à l'adresse suivante : Commune d'Orp-Jauche, Place communale n°1, 1350 Orp-Jauche - Examen de recrutement d'un agent de développement local.

L'acte de candidature doit, sous peine d'irrecevabilité, être accompagné des documents suivants :

- une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme donnant accès à l'examen.

Toute candidature ne remplissant pas les conditions de recrutement sera considérée comme irrecevable. Tout dossier de candidature incomplet ou reçu hors délai ne pourra être pris en considération.

Pour tout renseignement complémentaire : Mr Yvan BRAHIC, Agent ADL de niveau 1 (019/63.27.87 ou adl.orpjauche@gmail.com) et Mme Sabrina SANTUCCI, Chef de bureau (019/63.02.90).

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,
(s.) B. BASTAITS

Le Bourgmestre,
(s.) H. GHENNE